

Messages-clés : médicaments et santé oculaire

Les médicaments ophtalmologiques doivent être :



- **Disponibles** : stockés par les pharmacies locales et inclus sur les listes nationales de médicaments
- **Abordables** : les patients doivent avoir les moyens de les acheter ou avoir une assurance maladie, y compris en cas d'affection chronique
- **Sûrs pour les patients** : il ne doit pas y avoir d'interactions défavorables avec les autres traitements ou affections du patient

Collaborez avec les patients pour améliorer leur adhésion au traitement



- Expliquez toujours le traitement et gérez les attentes du patient (par ex. mentionnez les effets secondaires)
- Soyez réalistes sur les moyens financiers du patient et cherchez des solutions avec lui
- Les médicaments combinés sont plus faciles à utiliser et entraînent une meilleure adhésion thérapeutique
- Conseillez aux patients d'associer les prises de médicaments avec des activités du quotidien, pour ne pas les oublier
- Prenez en compte les limites physiques du patient (par ex. démence ou arthrite)

Il est important que le personnel d'ophtalmologie connaisse les effets oculaires des médicaments prescrits par d'autres personnels de santé



- Certains de ces effets menacent le pronostic visuel, certains suscitent une gêne oculaire, et d'autres entraînent des problèmes peropératoires
- Demandez toujours au patient s'il suit d'autres traitements et consultez son dossier médical. Ceci vous aidera dans votre évaluation et signalera les précautions à prendre en cas de chirurgie
- Informez les autres personnels de santé et les pharmaciens de ces effets indésirables, afin qu'ils puissent éventuellement changer de médicament et recommander au patient des examens oculaires réguliers pour une détection précoce.